



Communiqué de presse

## Un an après la chute de Presstalis : bilan et perspectives

Saint-Quentin-Fallavier, le 7 septembre 2021

**En 2020, la distribution de la presse a été dévastée par deux évènements exceptionnels : une crise sanitaire inattendue et l'effondrement prévisible de Presstalis. Les éditeurs de magazines ont réussi à remettre la distribution sur les rails en s'appuyant sur les Messageries Lyonnaises de Presse groupe coopératif historique dont les valeurs et la gouvernance s'inspirent des origines de la loi Bichet ; indépendance, respect de la diversité, gestion démocratique.**

### Un lourd bilan financier pour l'État et les Éditeurs

La perte de l'État est estimée à 250 millions, celle des éditeurs à 130 millions, MLP a provisionné 8 millions de créances impayées par les filiales de Presstalis ; les créances de la période d'observation ne sont toujours pas soldées. **Le lourd bilan** de la chute de Presstalis et ses conséquences sur l'écosystème doivent être **rappelés afin que les erreurs du passé ne soient pas reproduites.**

### Repenser la distribution des quotidiens

**L'équilibre financier de la distribution des quotidiens doit être sanctuarisé** or la Messagerie qui en a la charge ne serait pas à l'équilibre sans le maintien « hasardeusement » **programmé de 27 millions de subventions et des transferts de 12 millions financés par les Éditeurs de magazines.** Un marché au sens économique ne peut pas fonctionner sous *l'aléa moral* de la protection d'acteurs qui ne représentent que 18 % de parts de marché. **La distribution des quotidiens doit donc être pensée indépendamment de la nécessaire modernisation du marché qui repose, pour l'essentiel (82 %), sur la distribution de la presse magazine.**

### Reconnaître l'importance de la presse IPG Magazine

**La presse IPG, comme le soutiennent à juste titre les quotidiens, a une importance fondamentale pour la démocratie** en garantissant l'information et la diffusion de la diversité des courants de pensée et d'opinions. Mais **la presse IPG ne peut être réduite aux seuls quotidiens.** En volume, la presse magazine IPG représente 44 % **des exemplaires IPG distribués ; quant à la diversité : 85 % des titres IPG sont des magazines.**

Tous les acteurs de la filière (messageries, régulation, élus et acteurs publics) doivent prendre en compte qu'avec la transformation numérique programmée des quotidiens, **la presse magazine sera, à moyen terme, le bloc de référence de la presse imprimée IPG.**

## Une reconstruction de l'écosystème déjà menée par les éditeurs de Magazines

Malgré la remise en cause du système coopératif, **ce sont bien les éditeurs de magazines, à travers leurs coopératives, qui ont reconstruit l'écosystème** en organisant voire finançant la distribution régionale, maillon indispensable à la continuité de la distribution. **Seize nouvelles zones confiées à des dépositaires régionaux ont été créées** en trois mois et leur fonctionnement stabilisé. Les éditeurs de la coopérative MLP ont financé la création de deux SCIC à Lyon et Marseille qui opèrent la distribution régionale sur ces deux zones.

## Une redistribution des rôles et des responsabilités

**Après 73 ans d'autorégulation et de quasi-monopole** de la distribution, les acteurs doivent désormais appréhender la modification de la loi Bichet pour recréer des relations de confiance et de transparence en écartant les mauvaises recettes du passé : **abus de position dominante, rentes de réputation, attentes démesurées du rôle de l'État, obsession des parts de marché et gestion imprudente.**

## Aucune efficience ni résilience possibles si les barèmes ne reflètent les coûts réels

**Les barèmes appliqués aux éditeurs doivent refléter la capacité de gestion et de résilience des messageries. Ils ne doivent jamais être un outil de répartition des parts de marché** ou de protection d'une catégorie d'acteurs. Par la neutralité de son regard et en veillant bien au respect de la couverture des coûts par les Messageries, la régulation doit encourager la **liberté du commerce et d'industrie** dans notre filière.

## Un réseau à préserver et à adapter aux nouveaux besoins des éditeurs

**Notre réseau est un bien commun.** Il a montré sa capacité à surmonter une crise historique, notre devoir est donc de le préserver mais néanmoins de l'adapter aux nouveaux besoins des éditeurs en cherchant de **nouvelles solutions économiquement viables pour l'ouverture de points vente, la modernisation du réapprovisionnement ou encore la couverture des frais d'approche.** Avec un peu de volonté, de dialogue et de pragmatisme, nombre d'objectifs sont à portée de mains.

## Une Loi à l'épreuve de son application

**Notre régulateur, l'Arcep a très rapidement pris position sur les sujets structurants** de la loi (barèmes, cahier des charges, assortiment, péréquation) en créant, parfois, des inquiétudes auprès des acteurs. Ces travaux ont mis évidence les priorités de l'Arcep : **distribution des quotidiens et diffuseurs.** Nous attendons désormais que le régulateur aide l'ensemble des acteurs la filière à mieux appréhender la loi en tenant compte des réalités de notre marché d'offre dans toutes ses composantes.

## MLP acteur fondamental et légitime

Groupe coopératif indépendant **MLP s'appuie sur la confiance de ses 530 éditeurs sociétaires (80 % des acteurs)** et le partenariat avec les coopératives de magazines CPM et CELIN. Sa proximité naturelle avec les dépositaires lui confère une responsabilité majeure dans l'avancement de dossiers structurants dont le **nouveau contrat de mandat** et la création d'une société d'informatique, **partagée et désintéressée,** ouverte aux dépositaires.